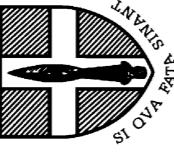


# LA NATION

## journal vadois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors parti vué au bien commun du Pays de Vaud.

### Il faut conserver la personnalité morale aux paroisses vadoises

Le Conseil d'Etat a mis en consultation son avant-projet de loi sur l'Eglise évangélique réformée vadoise. La façon différenciée dont il traite les paroisses et les régions a fait problème au Synode.

Actuellement, ce ne sont pas les paroisses ni les régions, mais les caisses paroissiales et régionales – comme d'ailleurs la caisse cantonale – qui ont la personnalité morale de droit public. Cette bizarrie apparente s'explique par le fait qu'on avait à l'époque jugé inconvenant que l'Eglise et les paroisses comme telles fassent l'objet d'un statut juridique. L'avant-projet simplifie les choses en accordant désormais la personnalité morale de droit public aux paroisses elles-mêmes. En revanche, il ne l'accorde pas aux régions. Celles-ci pourraient tout au plus recevoir la personnalité morale de droit privé.

Certains membres du Synode n'ont pas apprécié cette dévalorisation des régions par rapport aux paroisses. Le Synode a donc demandé, à une légère majorité, que les paroisses soient, comme les régions, privées de la personnalité morale. Ou alors, subsidiairement, qu'on l'accorde aussi aux régions. En un mot, que les paroisses et les régions soient traitées identiquement du point de vue juridique.

Privées de personnalité morale, les paroisses se verrait contraintes de remettre à des associations ou à des fondations de droit privé les propriétés notamment:

qui verront, comme chaque année, des centaines de fidèles en provenance de toutes les paroisses de la région converger sur l'Eglise de Saint Etienne de Moudon. Ceux qui ont vécu l'approche nocturne et silencieuse de la ville, le culte chaleureux, l'animation progressive des vitraux par la lumière naissante peuvent en témoigner, les pasteurs régionaux, avec les nombreuses personnes qu'ils mettent à contribution, réalisent à cette occasion quelque chose d'important pour les paroisses. En même temps, il est évident qu'ils ne peuvent le faire que parce que les paroisses existent et assurent au jour le jour l'entretien minutieux, peu spectaculaire mais opiniâtre, de la foi.

Une autre différence est que, comme l'Eglise cantonale, les paroisses disposent de ressources propres, tandis que les régions ne viennent que des contributions de l'une et des autres.

Traiter les régions et les paroisses de la même manière, c'est faire des premières des sortes de superparoisses.

C'est placer les unes et les autres en situation de concurrence improductive. Cette concurrence existe d'ailleurs aujourd'hui déjà, plus ou moins larvée. Les pasteurs attachés à la région sont constamment tentés de donner à celles-ci plus de réalité qu'elle n'en a. Certains ne craignent pas de se référer à une «identité régionale» pour le moins vapoureuse. L'un

d'eux m'annonce une «catéchèse régionale». Un autre affirme devant les catéchètes de la région que «la paroisse d'autrefois n'existe plus». L'idée sous-jacente et jamais exprimée des pasteurs régionaux est que la région d'aujourd'hui, c'est la paroisse de demain.

Que la paroisse d'aujourd'hui soit moins présente qu'en d'autres époques, c'est probable, encore que depuis le temps qu'on parle «des églises qui se vident», on ne devrait plus y voir personne, ce qui est loin d'être le cas! Quoi qu'il en soit, la région existe bien moins encore que les paroisses et le fait qu'elle soit plus grande n'augmente pas sa substance, la dilue plutôt dans une étendue en général mal cernée par les fidèles et peu significative pour eux.

La position du Conseil d'Etat nous paraît la plus conforme à la réalité. Elle ne règle pas complètement le problème de la concurrence entre les paroisses et les régions, qui tient à une définition trop vague de leurs relations – affaire interne à l'Eglise –, mais elle indique la seule direction envisageable: la différenciation des statuts. A l'inverse, si l'on opte pour une vision égalitaire, soit qu'on supprime la personnalité morale des paroisses, soit qu'on l'accorde aussi aux régions, on conserve durablement une source de conflit à l'intérieur de l'Eglise.

OLIVIER DELACRÉTAZ

### Revue de presse

#### Rideau de fumée?

(phr) Dans une interview publiée le 31 mars dans les colonnes du *Temps* et relative aux votations du 21 mai prochain sur l'harmonisation scolaire, qui porte sur l'organisation de l'école obligatoire et le pilotage des hautes écoles, le conseiller fédéral Couchebin déclare notamment:

*Les craintes évoquées par certains mouvements aux accents maurassiens portent sur le risque de perte d'enracinement local des systèmes d'éducation, au sens du génie du lieu. Or, l'esprit d'une nation s'exprime par ses habitants. La vision vadoise du monde, si tant est qu'elle existe, continuera à être transmise par ses enseignants, dans la société vadoise.*

Il ne s'agit pas seulement de conserver une «vision vadoise», monsieur le Conseiller fédéral, il s'agit d'autonomie politique, il s'agit de la souveraineté vadoise.

Passant ensuite à la question de savoir s'il faut accroître la pression sur les universités pour qu'elles se regroupent, M. Couchebin ajoute:

tion empiète lentement mais sûrement sur les souverainetés cantonales, l'auteur écrit:  
*Aujourd'hui, les cantons acceptent que Berne se charge de leurs problèmes. Je suis convaincu qu'aucune solution n'en résultera. Il y a plus grave: je crains que les cantons n'yl laissent leurs compétences, puis leur peau: le déséquilibre qui en résulterait trébucher le pays.*

*On peut discuter sur la pertinence de telle ou telle «harmonisation» (puisque c'est ainsi que les partisans appellent les uniformisations).*

*Certaines de ces centralisations présentent à première vue des avantages. Mais méfions-nous:*

*[...] La compétence des cantons diminue. Le jour où les autorités cantonales auront comme seule tâche d'appliquer les décisions prises ailleurs, elles seront avantageusement remplacées par une préfecture. [...] Ces propos nous réjouissent. Reste à espérer que M. Broulis pourra entraîner d'autres de ses collègues à combattre avec lui ces «harmonisations» qui ne sont rien d'autre que le grignotage de la souveraineté vadoise.*

#### Madame la préfète parle d'or

(ej) Mme Evelyne Voutaz, préfète de La Vallée, remplace dès maintenant le préfet de Moudon démissionnaire. Cette charge lui sera confiée jusqu'à fin 2007, date à laquelle le district de Moudon va disparaître. Interrogé par Mme Anne-Claire Loup dans *La Liberté* du 28 mars 2006, Mme Voutaz déclare que le travail de proximité est essentiel pour accomplir sa mission:

*C'est la base même de la fonction. Le contact avec la population et les autorités est indispensable. Le préfet n'est pas un fonctionnaire, ni un chef de service: il a un rôle de proximité.*

*– Un rôle qu'il pourra encore assumer dans un futur grand district ? – J'espère ! Les gens ont de plus en plus besoin d'une autorité de conciliation pour se parler et nous risquons d'avoir toujours moins de temps pour eux. Le recours aux «bons offices» du préfet permet pourtant de régler certains petits litiges sans histoires. [...] On ne saurait mieux dire. Sans oublier cependant l'autre tâche essentielle: la présentation, l'explication et l'exécution de la politique du gouvernement.*

#### Heureuse surprise

(ej) Il y a parfois des articles qui font plaisir. Ainsi celui que nous avons trouvé dans *La Nouvelle Revue* de mars 2006 (N° 3): «Les cantons ramenés à un niveau de préfecture?» dit à la plume de M. le conseiller d'Etat Pascal Broulis. Après avoir mentionné les nombreux domaines où la Confédéra-

# Défense des trois filières

Lors des combats scolaires qu'elle a mené, la Ligue vaudoise s'est heurtée à un préjugé indétracable qui inspire les réformes successives. Les récents propos de M. Jacques Neyrinck déplorant le manque de diplômes de Mme Jacqueline Maurer, la proposition radicale visant à supprimer les trois voies de l'enseignement secondaire vaudois et les manifestations étudiantes françaises contre le contrat de première embauche (CPE) nous incitent à y revenir.

Le préjugé en question repose sur l'idée que l'intelligence est le bien le plus élevé, que l'université est le lieu où l'intelligence se manifeste, qu'il faut par conséquent privilégier le cursus scolaire qui y conduit. Il s'exprime sous deux formes apparemment opposées et se nourrissant l'une l'autre: l'intellectualisme élitaire et la rancune égalitaire.

## De l'intellectualisme élitaire...

Considérons d'abord l'intellectualisme élitaire, conception chère à une certaine bourgeoisie française, et aussi vaudoise.

L'élitiste pense que l'activité intellectuelle étant la plus noble de toutes, il convient de sélectionner les enfants qui manifestent des dispositions à l'abstraction afin que leur don soit exploité au mieux. Les performances des élèves sont mesurées par des examens. Ils suivent un cursus dont les étapes (voie pré-gymnasiale, gymnase, licence universitaire, doctorat) s'achèvent par l'obtention d'un diplôme, preuve indiscutable du mérite intellectuel. Les porteurs de diplômes sont récompensés. Ils accèdent à des professions socialement réputées. Ce n'est que justice aux yeux des élitistes qui veulent, en principe, que la prééminence sociale résulte du mérite. Dans les faits, l'accès aux diplômes finit par se restreindre à une classe de façon quasi hérititaire (comme on l'observe fréquemment dans les familles d'enseignants). Certes, quelques élèves prennent l'«ascenseur social», selon l'expression de nos voisins français, mais les adversaires de la méritocratie ont fait remarquer que l'élite intellectuelle tend à «se reproduire».

Dans la pensée élitaire, il est naturel que les hiérarchies du pouvoir et de l'argent coïncident avec celle de l'intelligence. Les plus intelligents sont forcément les plus puissants et les mieux payés. L'élitisme renvoie l'image d'une hiérarchie unique qui tend à se figer. Les avantages se concentrent dans les mains d'un petit nombre de personnes. Certains élitistes se montrent condescendants à l'égard de ceux qui n'appartiennent pas au cercle des diplômés – l'absence de titre scolaire suffit à classer un homme. Ils regardent de haut les métiers manuels. Beaucoup d'entre eux sont des semi-habiles. Leur vue n'embrasse pas la complexité humaine. La diversité des talents leur est étrangère. Ils ne s'intéressent qu'au quotient intellectuel.

Le contenu des études leur impose beaucoup moins que le diplôme délivré. Dans les milieux bourgeois issus du XIX<sup>e</sup> siècle, le préjugé intellectueliste se marie bien avec la dépréciation du corps et des travaux salissants. Le préjugé intellectueliste est ancré en France. Ce pays admire les raisonneurs, contrairement aux peuples anglo-saxons qui préfèrent se fonder sur l'expérience. La Révolution fut un sommet de défile rationaliste. Le conflit du CPE résulte de cette survvalorisation des études longues qui tend à s'imposer contre nous.

## ... à la rancune égalitaire

L'ordre figé de l'élitisme ne peut faire que des envieux. Du moment qu'il n'existe qu'une voie vers le pouvoir et l'argent, tout le monde veut l'emprunter, la concurrence s'accroît, ainsi que le nombre des déçus. Ceuux-ci se mettent à revendiquer un droit à la formation universitaire. L'entrée à l'université ne doit plus résulter de l'effort intellectuel, mais de la réalisation effective de ce qu'on prend pour la justice sociale. Les mécontents se recrutent là aussi dans une camarilla de demi-savants. Ce ne sont pas les vrais travailleurs manuels qui envient les intellectuels, mais certains déclassés suffisamment instruits pour deviner qu'un vaste espace de culture s'ouvre à eux, où ils ne pénétreront jamais complètement parce qu'ils manquent de la finesse que procure une familiarité transmise de génération en génération avec le monde de la beauté et de l'intelligence. En droit, ils appartiennent aux *happy few*; en fait, ils en sont exclus, ce qui provoque leur ressentiment contre un savoir qui en partie leur échappe.

Ces membres du prolétariat intellectuel sont les premiers à exiger le droit aux diplômes pour tous. Ils sont encclins à effacer du cursus toutes les matières où les différences culturelles pourraient se faire trop cruellement sentir: les langues anciennes, la littérature, notamment celle antérieure au XIX<sup>e</sup>, la philosophie, l'histoire, la maîtrise de la grammaire et de l'orthographe françaises. Il s'agit de simplifier, d'élaguer, d'abaisser les exigences, ou d'introduire dans les études une sorte de «scientificité» pédante, donnant la préférence à une logique accessible à tous plutôt qu'à l'intuition des nuances, de sorte que personne ne se sente «humilié» par une approche où le don aurait la part trop belle.

Dès le plus jeune âge, certains rejettent des connaissances que ni leur tempérament ni leur éducation ne prédisposent à accueillir: «Marivaux et toute cette littérature, c'est des histoires de pé...» s'exclame tel adolescent conduit, au fond contre son gré, à suivre des études gymnasiales. Certains «ont la haine» parce que l'école égalitaire les autorise, grâce une palette d'artifices, à étudier des disciplines qui les envoient et les dépassent, où leurs capacités propres ne s'expriment pas.

# LA NATION

Rédacteur responsable:

Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:  
Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14  
Internet: [www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)  
Courriel: [courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)

Imprimerie Beck, Lausanne

selon trois fonctions. Au sommet se trouvent les prêtres en contact avec les fins dernières. A ceux-là s'agregent suivant les civilisations, les penseurs, les savants, voire les artistes. Ensuite viennent ceux qui se consacrent à la politique et à la guerre. Enfin nous trouvons les commerçants et les producteurs de tous les biens utiles à la vie.

Il est à noter que lorsque cette tripartition est florissante, les marques de la puissance ne reviennent pas toutes à la première fonction. Le pouvoir est l'apanage de la deuxième et la richesse s'accumule dans les mains de la troisième. Comme nous n'avons pas affaire à un système parfait, il peut se durcir. L'une des fonctions s'attribue alors tous les avantages. En principe, chaque ordre est maître en son domaine et n'empêtre pas sur celui des autres. Le prêtre n'explique pas au paysan comment cultiver son champ. Le chef de guerre ne se mêle pas d'interpréter les textes sacrés. Le marchand ne commande pas d'armes.

Cette organisation sociale paraîtra lointaine et «dépassée». Beaucoup penseront qu'il ne subsiste plus trace de ces vieilleries dans le monde moderne. Ce n'est vrai qu'en surface. Certes, l'égalité domine la scène idéologique et les progrès de la ressemblance, qui résulte de cette domination, paraissent irréversibles. Mais les hommes n'aiment pas seulement se ressembler. Ils veulent aussi se distinguer. Qui dit distinction affirme du même coup la hiérarchie. Ce qui existe dans le corps social, c'est encore une infinité de différences, parfois minimales, ordonnées selon des hiérarchies subtiles qui se complètent en s'opposant.

Nous continuons à affirmer, même si les élitistes ont contribué à dénaturer cette conception, que la contemplation et l'usage des facultés intellectuelles, qui nous distinguent des animaux, occupent la première place parce que ces activités promettent le plus grand bonheur. Seulement, ceux qui s'y adonnent ont besoin des politiques et des producteurs pour vivre. Ils dépendent d'eux à certains égards. En outre, comme ils assistent à comprendre le réel dans sa totalité, ils ne peuvent vivre à l'écart des réalités sociales et économiques. Des cartes fut soldat, Spinoza polissait des verres de lunette, Gustave Thibon cultivait ses vignes, Marcel Regamey n'abandonna pas les clients de son étude d'avocat.

Inversement, l'intelligence ne déserve ni le monde des métiers ni celui de la politique. Des hiérarchies internes à ces activités se forment selon qu'on s'y livre avec plus ou moins de réflexion. La tâche la plus humble, la plus répétitive, gagne en noblesse quand elle est bien exécutée, comme un service rendu à la communauté. Du point de vue de l'utilité sociale, un bon mécanicien vaut mieux qu'un mauvais aussi qu'un mauvais écrivain ou qu'un mauvais conseiller d'Etat.

## Admettre et intégrer les différences

Quelle est la position de ceux (dont nous sommes) qui ne sont ni élitistes ni égalitaristes?

Nous conservons l'idée de hiérarchie sans négliger ce qui n'est pas intellectuel; nous croyons à la noblesse des métiers; nous pensons que l'obtention d'un diplôme ne rend pas forcément heureux, puissant et riche.

Toutes les sociétés traditionnelles ont ordonné les activités humaines

logues d'entreprises luxueuses, experts en communication, etc.

## Les trois filières

Une société où coexistent des hiérarchies diverses, où chacun se distingue d'une façon ou d'une autre et tantôt commande, tantôt obéit, doit veiller à ce que son école ne soit pas monolithique. «Ecole vaudoise en mutation» prononçait la différenciation. Il s'agissait pour le maître de s'adapter aux «stratégies d'apprentissage» variées des élèves de façon à ce que les plus «faibles» satisfassent aux mêmes exigences que les plus «forts». Après 10 ans d'expérience, on constate un échec sur ce plan. L'enseignement est à la fois appauvri, uniforme et fragmenté. On tente de transmettre les mêmes connaissances selon des méthodes semblables à des élèves très différents. La conciliation impossible de la différenciation avec la visée égalitaire a désorienté les maîtres. Chacun s'est replié sur sa débrouillardise si bien que dans le même collège, dans des classes de même niveau, on a parfois l'impression que sous le vernis uniformisant du plan d'études vaudois (PEV), les pratiques les plus diverses coexistent.

L'ancienne organisation des études, qui n'atteignait pas l'«excellence» dont on se vanter aujourd'hui, garantissait au moins une vraie différenciation grâce à une structure pyramidale: la base était forte, beaucoup fréquentaient l'école primaire, elle n'avait pas mauvaise réputation, tandis que la voie pré gymnasiale n'accueillait que le peu d'élèves portés à l'abstraction. A l'intérieur de cette voie, il était possible de séparer les littéraires des scientifiques, et même de prévoir une section spéciale (X) pour les élèves polyvalents. Les corps professoraux étaient distincts les bâtiments séparés.

Cette organisation est morte. On s'apprête à en escamoter le cadavre. La pyramide repose sur sa pointe, elle va s'écrouler. La poussée égalitaire est trop forte. La section pré gymnasiale est déjà la plus fréquentée dans certains établissements. La revendication qu'il en soit de même partout se fait entendre. Une lectrice de 24 heures se plaint par exemple que tel collège n'admette que 20% d'élèves en pré gymnasiale. C'est un scandale, dit-elle, alors que «l'économie a de plus en plus besoin d'universitaires». Quant à la voie secondaire à option, elle compte si peu d'élèves que ceux-ci ne peuvent se considérer que comme des exclus. On s'oriente vers le système français dont les défauts éclatent au grand jour. Il faudra prolonger l'école obligatoire jusqu'à 18 voire 19 ans pour compenser l'abaissement des exigences. On éliminera l'apprentissage par la même occasion. Une formation théorique sans débouché le remplace. Le marchand de sable distribuera des diplômes sans valeur. Et ce sera la déconvenue.

Il se trouve pourtant que beaucoup de gens sont encore attachés à une formation professionnelle qui a fait ses preuves, comme en témoignent les articles récents de Mme Miauton dans *Le Temps* et de M. Pilet dans *l'Hebdo*. La descente aux enfers n'est pas assurée. C'est pourquoi il faut défendre le système des trois voies, même s'il est aujourd'hui perverti. La disparition de l'une des trois filières préfèrerait à d'autres «nationalisations», tandis que leur maintien permettrait de reconstruire l'école sur une base appropriée.

JACQUES PERRIN

## Equilibre fragile

*Les comptes de l'Etat pour 2005 se soldent par un excédent de 46,3 millions. Ce résultat positif, le premier depuis 1989, s'explique à la fois par la maîtrise des charges et les mesures d'assainissement des autorités, par l'absorption du décalage lié à l'introduction du système postumerando et par une conjoncture économique favorable.<sup>1</sup>*

Le déficit de 85 millions prévu dans le budget 2005 s'est mué en bénéfice. Le résultat est réjouissant, mais il convient de ne pas sabrer pour autant le chameau. L'examen de certains éléments comptables fait craindre que l'embellie ne soit que passagère.

### Des dépenses en hausse...

De 2004 à 2005, les dépenses de l'Etat de Vaud ont progressé de 1,9% à 6'362 millions. Comme c'est exactement la même augmentation que celle enregistrée lors de l'exercice précédent et qu'elle dépasse l'inflation (1,3% en 2005), il paraît présomptueux de parler de maîtrise des charges et de louer les mesures d'assainissement: l'Etat a juste réussi à maintenir la croissance de ses dépenses, mais n'est pas encore parvenu à les stabiliser ou à les réduire.

Il convient de relever quelques bonnes surprises. Ainsi, la masse salariale est restée stable, conformément aux prévisions budgétaires. Le nombre d'employés (équivalents à plein-temps) enregistre une augmentation de 372 unités à mi 2005 relativement à la moyenne 2004, mais cette hausse comprend les 300 postes repris au début de l'exercice pour l'ensemble de son œuvre sur les fortifications.

### Jean-Jacques Rapin récompensé par l'Association Vauban

(fm) Nos lecteurs connaissent bien Jean-Jacques Rapin pour le livre régulièrement dans nos colonnes. Passionné de musique, l'ancien directeur du Conservatoire de Lausanne l'est également de tout ce qui a trait aux systèmes de fortifications militaires. La découverte, vers 1970, d'un ouvrage paru en 1950 sous la plume du lieutenant-colonel français René Rodolphe, *Combats dans la ligne Maginot*, suscite l'intérêt de M. Rapin qui, en 1974, contribue, avec un groupe d'officiers suisses, à la création de l'Association Saint-Maurice d'études militaires. Suivent alors plusieurs publications sur ce sujet (dont *L'esprit des fortifications* dans la collection de poche *Le savoir suisse*). L'Association où est enterré le célèbre ingénieur militaire de Louis XIV, a tenu à récompenser la qualité de ce travail en attribuant le 30 mars dernier son Prix à M. Rapin pour l'ensemble de son œuvre sur les fortifications.

## Aspects de la vie vaudoise

### Cienne... bernoise, ce château ayant été construit puis habité par des familles de notables de Leurs Excellences.

#### Gérard de Palezieux à l'honneur

(fm) Né à Vevey en 1919, tout à la fois peintre, graveur, dessinateur et aquafortiste, Gérard de Palezieux a élaboré (et élabore toujours !) une œuvre faite, pour reprendre les termes du poète Philippe Jaccottet, de «densité, d'intériorité, de silence». Son nom revient en ce moment sur le devant de la scène artistique, tout d'abord avec la publication, à la Bibliothèque des Arts, d'un ouvrage d'Olivier Daulle recensant l'œuvre gravé des années 2000 à 2005, ensuite avec une exposition d'estampes récentes à la Galerie du Marché à Lausanne: une occasion à ne pas manquer de (re)découvrir un artiste discret et attachant.

[Jusqu'au 6 mai, me-me 14h30-18h30, sa 10h-15h. Tél. 021 311 41]

Par la même occasion, on signalera l'adresse d'un site internet français qui héberge les ressources du Centre d'Etudes Pluridisciplinaires Des Imaginaires du VIN (CEPDIVIN), structure associative dont le but est l'étude et la valorisation des images et représentations littéraires et artistiques de la vigne et du vin. On y trouve notamment une quinzaine de pages très intéressantes relatives à la vigne et au vin dans l'œuvre de Palezieux par Philippe Margot, rédacteur à la revue *Le Guillotin* de l'OVV (Office des vins vaudois), lequel propose, entre autres, des reproductions d'étiquettes créées par l'artiste pour des amis vignerons.

[Adresse du site: [www.cepdivin.org/articles/palezieux/palezieux.html](http://www.cepdivin.org/articles/palezieux/palezieux.html)]

l'adresse d'un site internet français qui héberge les ressources du Centre d'Etudes Pluridisciplinaires Des Imaginaires du VIN (CEPDIVIN), structure associative dont le but est l'étude et la valorisation des images et représentations littéraires et artistiques de la vigne et du vin. On y trouve notamment une quinzaine de pages très intéressantes relatives à la vigne et au vin dans l'œuvre de Palezieux par Philippe Margot, rédacteur à la revue *Le Guillotin* de l'OVV (Office des vins vaudois), lequel propose, entre autres, des reproductions d'étiquettes créées par l'artiste pour des amis vignerons.

par l'Etat à d'autres collectivités dans le cadre de la bascule EtaCom. Les effectifs de l'Etat semblent donc avoir amorcé leur décrue.

La réduction de la dette, certes due à des conditions indépendantes de la volonté du Canton (restitution du produit de la vente de l'or de la BNS, remboursement anticipé des bons de participation de la BCV), est une autre bonne nouvelle. Cela a permis l'économie de 33 millions d'intérêts passifs, malgré une hausse moyenne des taux de l'ordre de 0,34%. Malgré sa réduction, la dette courante encore 260 millions à l'Etat, soit 4,1% de ses dépenses.

L'examen des dépenses conduit à au moins deux constatations alarmantes. L'Etat n'a investi que 160 millions en 2005, soit 27 de moins qu'en 2004. Cette somme est de 40 millions inférieure au budget et représente le plus faible niveau de ces cinq dernières années. Le bénéfice 2005 correspond en gros à ces reports d'investissement. En corollaire, cela signifie que l'augmentation des dépenses courantes de l'Etat, une fois les investissements déduits, a en fait augmenté de 2,4% entre 2004 et 2005. On est donc loin de la stabilisation des charges.

La seconde source d'inquiétude provient de l'explosion des coûts sociaux. Les sommes allouées à l'aide sociale vaudoise (ASV), au revenu minimum de réinsertion (RMR) et aux mesures de réinsertion professionnelle ont bondi de 30% à 226 millions. Une telle augmentation est difficilement compréhensible alors que les indices conjoncturels 2005

ont affiché une hausse et que le taux de chômage a diminué.

### ... surcompenées par l'explosion des recettes

Passer d'un déficit à un bénéfice en affichant des dépenses en hausse signifie que les recettes ont cru plus rapidement que les charges. De 2004 à 2005, les revenus de l'Etat affichent une coquette augmentation de 5,1% à 6'408 millions, obtenue notamment grâce à 5,8% de recettes fiscales supplémentaires<sup>2</sup>. Le bénéfice 2005 est donc d'abord le résultat de l'amélioration des recettes fiscales. Cette embellie s'explique d'une part par l'amélioration conjoncturelle vécue en 2005, mais aussi par le rattrapage pour près de 115 millions d'arrérés 2003 dus aux retards de notification découlant de la mise en place du système *postumerando*.

### Et pour 2006 ?

Les observations ci-dessus montrent que l'équilibre financier atteint en 2005 est extrêmement fragile. Sur le plan des recettes, le système *postumerando* étant maintenant rodé, il n'y a plus à espérer de rattrapage extra-ordinaire. La formidable progression des revenus enregistrée ces deux dernières années ne va donc pas se répéter.

Le service de la dette reste coûteux. L'augmentation d'un demi-point des taux d'intérêts, hypothèse tout à fait réaliste dans la conjoncture actuelle, coûtera 35 millions d'intérêts en plus que pour l'exercice 2005.

## A propos de la CDIP

Lors de certaines conférences publiques, les partisans de l'*«Espace éducatif suisse uniifié»* rappellent que c'est la Conférence des chefs de département de l'instruction publique (CDIP) qui est à la base du projet. «La CDIP, donc les cantons», concluent-ils, mettant en cause la légitimité de l'argument fédéraliste.

La CDIP, c'est une rencontre entre des personnes qui connaissent des problèmes d'organisation scolaire. Elles se réunissent pour les régler au meilleur compte en privilégiant les aspects techniques et administratifs. Chacune travaille dans une perspective strictement départementale, sans se soucier de la politique d'ensemble ni de la souveraineté de l'Etat cantonal dont elle provient. La CDIP ne représente en aucun cas les cantons, c'est un groupe d'intérêts comme un autre, un lobby, une ONG.

D.

J.-B. ROCHAT

Le faible taux d'investissement de 2005 est le résultat du report de divers projets sur les années à venir. Une partie de ces reports vont être facturés en 2006, en sus du budget. Or, celui-ci prévoit déjà 40 millions de plus que les dépenses effectives 2005.

Enfin, à moins de changer radicalement la loi ou la réglementation concernant l'aide sociale, il n'y a pas d'espoir de voir les coûts sociaux se stabiliser. Le budget 2006 prévoit d'ores et déjà une hausse de près de 47 millions sur ce poste relativement à la facture réelle 2005.

L'année 2006 devrait donc connaître un tassement des recettes et une augmentation de plusieurs blocs de dépenses. Les 60 millions d'amélioration comptable prévus<sup>3</sup> par la démarche d'économie DEFI ne seront probablement pas suffisants pour éviter un retour dans les chiffres rouges. Le Conseil d'Etat a donc raison de qualifier l'équilibre comptable 2005 de fragile.

CÉDRIC COSSY

<sup>1</sup> Communiqué de presse du BIC, 30 mars 2006.

<sup>2</sup> Ces augmentations font suite à 6,3% de hausse des recettes de 2003 à 2004. En deux ans, les revenus de l'Etat ont progressé de 11,6% et les rentrées fiscales de 13,6%, effets de la bascule EtaCom déduits !

<sup>3</sup> Rappelons que ces améliorations se rapportent à une planification financière haussière, mélangeant économies et nouvelles recettes (voir aussi nos éditions 1757 du 29 avril 2005 et 1737 du 23 juillet 2004). Globalement, DEFI n'amènera pas de réduction des charges relativement aux comptes 2005 !

## Juvenilia LVII

Alexia, dix-huit ans, évoque avec éffusion le temps où elle faisait du théâtre au collège:

— A quel point j'ai adoré les pièces que nous avons montées, vous ne pouvez pas l'imaginer. Hélas, ensuite je n'ai pas trouvé de troupe pour continuer.

— Je suis heureux que vous ayez gardé de si bons souvenirs. Vous aviez certes quelque talent, mais je me permets de vous rappeler que le travail avec vous n'a pas toujours été facile.

— Ah ! c'est vrai, j'étais insupportable. Si vous saviez combien je m'en veux ! Je n'ai qu'une excuse: j'étais amoureuse d'Orphée !

— On ne peut raisonnablement pas reprocher à Eurydice d'avoir des sentiments pour Orphée.

Elle s'exalte, réactualisant à la fois la pièce et son double dans les coulisses :

— Ah ! mais c'est bien fini, croyez-moi ! Quelle idiote j'étais. Il s'est joué de moi, ce salaud d'Orphée !

J.-B. ROCHAT

## Les Marches du Pays

### Le long du Veyron

Après avoir relié, en 2005, le Val de Travers aux Gorges de Covatannaz les organisateurs des Marches du Pays proposent cette année aux lecteurs de la Nation une excursion entièrement comprise dans l'actuel district de Cossonay.

Itinéraire:

La Sarraz - La Chaux - Saint-Denis - Pampigny.

Samedi 6 mai 2006. En cas de mauvais temps, renvoi au samedi 13 mai.

Environs 5 heures de marche.

Points forts:

— Visite guidée du château de La Sarraz;

— Le site naturel de la Tine de Conflens;

— Deux communications relatives à l'histoire de La Sarraz.

Renseignements: Ligue vaudoise Place Grand-Saint-Jean 1, case postale 6724, 1002 Lausanne et inscriptions Tél.: 021 312 19 14 (de 8 à 10 h), [courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)

## 25 ans à contre-courant

Le professeur Uli Windisch, qui enseigne à l'Université de Genève la sociologie et d'autres disciplines, est l'auteur de nombreux ouvrages et d'innombrables articles, interviews et autres rapports sur les sujets les plus divers. Un éditeur a eu dernièrement l'heureuse idée de rééditer les meilleurs morceaux dans un volume<sup>1</sup> qui ne devrait manquer sur la table d'aucun politicien ni aucun professionnel des médias. La lecture de ces 200 pages, écrites entre 1980 et 2005, est un régal. On ne peut en évoquer ici que quelques passages, en donnant l'envie d'en savoir davantage.

Notre auteur, qui plaide résolument pour l'affirmation d'une identité contre un «anti-suisse primaire», insiste à plusieurs reprises sur la complexité de nos institutions, héritage capital de notre histoire. Cette complexité manque toute notre vie politique, mais elle est surtout une garantie de notre paix intérieure, car elle traduit une heureuse diversité de majorités et de minorités. D'un domaine à l'autre – langue, confession, économie et bien d'autres – majorités et minorités changent, et les gagnants et les perdants ne sont pas les mêmes. D'où un nécessaire climat de compromis et d'équilibre, qui souvent intrigue les étrangers (dont l'un demandait à Uli Windisch comment les Suisses faisaient pour ne pas s'entre-tuer...). Cette situation est bien différente de celle, par exemple, de la Belgique, où les oppositions de langue et de

confession se recouvrent au point de mettre en danger l'unité nationale. N'ayons donc pas peur de rester un peu compliqués, à commencer par le respect du fédéralisme – un fédéralisme créatif! – qui nous épargne le choc de majorités dangereusement massives.

Malheureusement – autre thème de réflexion cher à notre auteur – la tendance actuelle est de simplifier la présentation des problèmes, en mettant au premier plan les arguments sommaires et les réactions émotionnelles. Les débats sur le statut des étrangers en sont un triste exemple (gare aux campagnes qui nous attendent!). Uli Windisch dénonce inlassablement l'irruption des idéologies dans des problèmes qui deviennent sans issue, parce qu'on commence par diaboliser l'adversaire. Ces blocages peuvent même aller à fins contraires: ainsi les progrès de l'UDC en réaction aux attaques antiblocheriennes systématisques.

Heureusement – encore un thème cher à Uli Windisch – il reste au peuple l'exutoire de la démocratie directe, qui permet aux simples citoyens, empêchés ou peu capables de contester publiquement le «politiquement correct», de s'exprimer librement – et non sans efficacité dans le secret des urnes. Ce n'est pas nous qui allons contester les bienfaits, mais aussi les risques de cette sorte de souffrance du régime des partis; mais il faut bien voir dans un emploi trop fréquent

### Réquisitoire

#### contre les écoles privées

Le président de l'Association vaudoise des écoles privées s'est ouvert dans la presse (*24 heures*, 31 mars 2006) de son souhait de voir l'Etat traiter le secteur privé en partenaire et non en ennemi. Il a notamment fait valoir le rôle d'utilité publique joué par les écoles privées du Canton, rappelant au passage que ces dernières accordent chaque année plus de 2 millions de francs de bourses à leurs étudiants. Il a appelé l'administration à collaborer afin de trouver des solutions pour un certain nombre de jeunes sans formation cherchant à s'insérer socialement et professionnellement.

Au-dessous de l'article figurait la réponse sèche et hauteaine du chef du Département de la formation et de la jeunesse. Mme Lyon reproche aux écoles privées de poursuivre des ob-

jectifs financiers – contingence que l'on critique aisément lorsque l'on dispose d'un des plus importants budgets de l'Etat, aux frais du contribuable; elle leur reproche aussi de refuser que l'Etat «examine» et « valide » leur contenu pédagogique – alors que le but des écoles privées est justement d'offrir des méthodes pédagogiques différentes de celles imposées dans les écoles publiques; enfin, pour assortir son réquisitoire, la magistrate se vante de ce que « 95% des parents font confiance à l'école publique », ce qui est une manière assez prétentieuse d'exprimer que la plupart des parents n'ont pas la possibilité de mettre leurs enfants dans une école privée et restent captifs de l'éducation officielle.

P.-G. B.

de ce mécanisme un mauvais signe : la multiplication des référendums et des initiatives traduit un manque de confiance entre peuple et autorités, et surtout un défaut de communication. Notre auteur insiste sur la différence entre l'information donnée sans discussion de haut en bas dans l'optique de l'autorité et des spécialistes, et la communication par un dialogue prenant en compte aussi le point de vue du public, y compris les profanes.

Faut-il accuser les médias? Uli Windisch se dit plutôt «médiaophile» que «médiaphobe». Il critique pourtant la tendance générale à gonfler des faits divers plus ou moins croustillants, au détriment d'une réalité banale qui ne retient pas l'attention. Ce n'est pas là nécessairement de la malhonnêteté mais une contrainte inévitable du métier.

On nous permettra de terminer par une réserve. Uli Windisch se félicite de l'octroi de droits civiques aux étrangers (il ne s'agit pour le moment que du droit de vote en matière communale): facteur d'intégration bien-vu. L'argument n'est pas sans valeur, mais on peut se demander s'il est judicieux de commencer par là. Dans les petites communes, peu ou pas de problèmes: tout le monde se connaît et les sujets concrets d'intérêt général sont abordés sans interférence idéologique.

### Juvenilia LVIII

**La jeune fille et la mort**  
L'analyse détaillée et pertinente qu'elle présenta ensuite confirma qu'elle défendait ce poème comme une cause personnelle. Roxane exprima le sentiment de toute la classe:

— C'était tellement vrai! Tu habitais ces vers de l'intérieur... comme si tu avais personnellement vécu un deuil... Ces derniers mots, assez indiscrets, fixèrent un sourire de masque sur le visage de Cristina qui ne put retenir l'émission de quelques larmes crânement retenues.

Pour tenter de dissiper l'émotion qui gagnait toute la classe, nous parlâmes de l'étrange rythme des vers huit-mètres. Mais chacun resta bouleversé du secret que nous venions de partager.

J.-B. ROCHAT

**Cristina, 15 ans, a choisi d'interpréter *Pensée des morts* de Lamartine, un long poème tiré des *Harmonies poétiques et religieuses*:**

... C'est la saison où tout tombe  
Aux coups redoublés des vents;  
Un vent qui vient de la tombe  
*Moissonne aussi les vivants...*  
Si la récitation fut techniquement irréprochable, c'est surtout par une fougue électrisante qu'elle cloua ses camarades néophytes aux dossier de leurs chaises. Elle passait, avec une virtuosité confondante, de l'inquiétude gracieuse et presque volatile aux effets suprénants d'une sombre ardeur qu'elle soulignait par le registre le plus rauque de sa voix d'alto.

### Le Coin du Ronchon

**Le printemps est de retour, le soleil brille, on ne pense plus aux petits oiseaux**  
En février, la grippe aviaire menaçait le monde. Elle était à nos portes, chaque jour un peu plus proche, nous encerclant inexorablement. Elle était arrivée d'Asie à une vilesse phénoménale. On la croyait encore en Mandchourie qu'elle était déjà au-dessus de l'Allemagne. Elle venait à peine de quitter l'Indonésie qu'on la signalait aux portes de l'Italie. Des alertes sanitaires retentissaient chaque fois que d'inquiétantes escadrilles d'oiseaux sauvages survolaient nos terres.

Chaque nation, chaque région, chaque canton guettait la chute de «son» premier volatile terrassé par le désormais célèbre virus H5N1 – formule ministre à souhait évoquant, dans l'imaginaire collectif, un mélange de bombe à hydrogène et de catastrophe nucléaire. Les journalistes interrogent les experts pour savoir si nous allions tous mourir dans d'atroces souffrances, ou

plus exactement pour savoir dans combien de temps cela allait nous arriver. Notre fin était proche.

Un mois après, tout est fini. La télévision ne nous parle plus de grippe aviaire. Le virus semble s'être arrêté à nos portes. La maladie des volatiles s'est volatilisée. Le Tamiflu a sauvé le monde sans même qu'on doive le déballer. Le printemps est de retour, le soleil brille et l'on ne pense plus aux petits oiseaux. On ne s'intéresse plus à ces vilains merles venus voler et tuer dans notre pays. La présentatrice du téléjournal préfère nous entretenir du retour de Mme Dreifuss pour défendre les requérants d'asile, des succès électoraux de la gauche, des manifestations de rues en France. Autres pandémies que les médias auront oubliées d'ici quelques semaines, alors que leurs effets dévastateurs continueront à se faire sentir encore longtemps.

LE RONCHON

**Feuilleton des districts remaniés**  
Nouvel épisode: nous apprenons par *La Liberté* du 6 avril 2006 que les neufs députés des actuels districts de Lavaux et d'Oron ont écrit au Conseil d'Etat pour lui demander de renoncer à faire de Pully le chef-lieu du nouveau district de Lavaux. Nous citons: «Le choix de Pully accolé à la grande ville de Lausanne est pour le moins surprenant... Les habitants des districts de Lavaux et d'Oron ne comprennent pas ce choix». «Surprenant»: c'est ce terme même que nous utilisions dans notre article de *La Nation* N° 1780 du 17 mars 2006.

On ne pourra pas prétendre que cette solution correspond aux vœux de la population. Les députés suggèrent que le Lausanne est pour le moins surprenant... Les habitants des districts de Lavaux et d'Oron ne comprennent pas ce choix». «Surprenant»: c'est ce terme même que nous utilisions dans notre article de *La Nation* N° 1780 du 17 mars 2006.

E. J.